

Panneau obligation - Protection des voies respiratoires - ISO 7010

Référence : A2180706



DESCRIPTION :

- Pictogramme : M017
- Norme : ISO 7010
- Dimensions : 297 x 105 mm, 450 x 150 mm
- Matière : Vinyle souple, PVC
- Fixation : Auto-adhésif (Vinyle), vissage/double-face (PVC)
- Utilisation : Intérieur (Vinyle), Intérieur/Extérieur (PVC)

INFORMATION PRODUIT

Panneau d'Obligation ISO EN 7010 "Protection des voies respiratoires obligatoire " M017

Disponible en **vinyle souple**, pour une **utilisation en intérieur**, et en **PVC**, pour une **utilisation en intérieur et en extérieur**. Le modèle en **vinyle est auto-adhésif** tandis que le modèle en **PVC est à fixer avec du double-face ou par perçage et vissage**.

Notre pictogramme **M017 Protection des voies respiratoires obligatoires** permet de signaler les zones où il est impératif de protéger ses voies respiratoires. Cette protection est nécessaire lorsque les salariés de votre entreprise sont susceptibles d'inhaler des poussières, des particules, des fibres, des vapeurs, des gaz, des aérosols, des brouillards, des fumées ou encore lorsqu'ils travaillent dans un milieu où le taux d'oxygène est appauvri. Le choix du bon masque doit s'effectuer selon la durée d'exposition, les caractéristiques, les substances en contact avec le salarié ou encore la nature du travail.

Plusieurs dimensions sont proposées pour satisfaire vos besoins en terme de signalétique. La dimension à choisir dépendra alors de votre **espace**, de la **distance de lecture** et de la **hauteur du pictogramme**.

De plus, ce pictogramme est **conforme à la norme ISO 7010**, une norme internationale visant à l'**harmonisation de la signalisation de sécurité** pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.





Caractéristiques

- **Matière :**
 - Vinyle Souple
 - PVC Laminé
- **Fixation :**
 - **Vinyle :** Auto-adhésif
 - **PVC :** Vissage ou double-face
- **Format :** Rectangulaire
- **Orientation :** Horizontale
- **Coloris :** Bleu
- **Pictogramme ISO 7010 :** M017 - Protection des voies respiratoires obligatoire
- **Coloris Pictogramme :** Blanc
- **Dimensions :**
 - 297 x 105 mm
 - 450 x 150 mm
- **Utilisation :**
 - **Vinyle :** Intérieur
 - **PVC :** Intérieur et Extérieur

Norme ISO 7010

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180706 Dimensions - 297 x 105 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A2180806 Dimensions - 450 x 150 mm, Modèle - PVC 2 mm

Réf. A2182106 Dimensions - 450 x 150 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A2182206 Dimensions - 297 x 105 mm, Modèle - PVC 2 mm

